

[nom de l'auteur de la demande] \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_  
[date de la signature de l'affidavit fait sous serment] \_\_\_\_\_

Formule 86 (Règles 64(51) et 64(55)) C.S. n° \_\_\_\_\_

## COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE \_\_\_\_\_

### AFFIDAVIT AUX FINS DE LA RÉAPPOSITION DU SCEAU SUR LES LETTRES SUCCESSORALES

Je soussigné, [nom, adresse et profession de l'auteur de la demande]  
\_\_\_\_\_, DÉCLARE SOUS SERMENT (OU AFFIRME  
SOLENNELLEMENT) CE QUI SUIT :

1. \_\_\_\_\_, domicilié de son vivant à  
\_\_\_\_\_, au Yukon, [profession]  
\_\_\_\_\_, est décédé le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_, à  
\_\_\_\_\_, au Yukon [et m'a nommé exécuteur testamentaire dans  
son dernier testament daté du \_\_\_\_\_ 20\_\_\_ (ou sans testament,  
selon le cas)]. La pièce \_\_\_\_\_ ci-jointe est une copie du certificat de décès.

2. Les lettres d'homologation du testament [ou des lettres d'administration de la  
succession] du défunt ont été délivrées à \_\_\_\_\_ par [tribunal]  
\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_.

3. J'ai mené, avec diligence, des enquêtes pour vérifier l'actif et le passif du  
défunt.

4. L'état des éléments d'actif et de passif et de la distribution ci-joint à titre de  
pièce \_\_\_\_\_ divulgue les éléments de l'actif et du passif du défunt,  
indépendamment de leur nature, du lieu où ils se trouvent et de leur valeur, qui  
passent au représentant successoral du défunt, et indique les noms et adresses  
des bénéficiaires, leur lien avec le défunt et les biens qui leur sont dévolus.

5. Je divulguerai à la cour, dans les plus brefs délais, l'existence de tout élément  
d'actif ou de passif qui n'est pas mentionné à la pièce \_\_\_\_\_ et dont j'apprends  
l'existence.

6. Je suis l'auteur de la demande, nommé conformément à la loi, et je suis  
autorisé à demander à la cour la réapposition du sceau sur les lettres  
successorales.

7. Je crois qu'il n'existe au Yukon aucune dette ni aucun élément de passif dont  
la succession est ou pourrait être responsable, à l'exception de ceux qui sont  
divulgués à la pièce \_\_\_\_\_, qui ont tous été payés [à l'exception de (indiquer si le

*consentement écrit a été donné) \_\_\_\_\_ ] et la succession a peu de valeur, ou et l'administrateur est le bénéficiaire ou et toutes les personnes qui ont ou pourraient avoir un intérêt bénéficiaire dans la succession ont donné leur consentement par écrit. [Rayer ce qui ne s'applique pas. Le paragraphe 7 n'est nécessaire que pour la réapposition du sceau sur des lettres d'administration.]*

FAIT SOUS SERMENT (OU SOUS  
AFFIRMATION SOLENNELLE)

devant moi à \_\_\_\_\_,

au \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Notaire dans et pour le territoire du  
Yukon

\_\_\_\_\_  
Auteur de la demande

SUCCESSION DE \_\_\_\_\_

**ÉTAT DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF ET DE LA DISTRIBUTION**

Partie I BIENS RÉELS (y compris les hypothèques et les intérêts des vendeurs et des acheteurs dans des conventions de vente)	À l'intérieur ou à l'extérieur du Yukon	Valeur au décès
Total – Biens réels		\$
Partie II BIENS PERSONNELS (tous les biens, sauf les biens réels)	À l'intérieur ou à l'extérieur du Yukon	Valeur au décès
Total – Biens personnels		\$
COFFRE-FORT – N° et emplacement		
<b>VALEUR BRUTE TOTALE DE LA SUCCESSION</b>		<b>\$</b>
Partie III DETTES ET ÉLÉMENTS DE PASSIF	Payé ou dû	
Total – Dettes et éléments de passif		\$
<b>VALEUR NETTE TOTALE DE LA SUCCESSION</b>		<b>\$</b>
Partie IV DISTRIBUTION DE LA SUCCESSION		
Nom	Lien	Biens dévolus

La présente constitue la pièce \_\_\_\_\_  
dont il est question dans l'affidavit  
de \_\_\_\_\_ fait devant  
moi à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ 20\_\_.

---

Notaire dans et pour le territoire du Yukon